



ÉCHANGE ORLÉANS-MÜNSTER 2020

organisé par

L'ASSOCIATION ORLÉANS-MÜNSTER

Gestion administrative
(renseignements,
inscriptions): CIGALES ET
GRILLONS
02 38 42 15 15

VOUS DÉSIREZ AMÉLIORER VOTRE NIVEAU D'ALLEMAND...

NOUS VOUS PROPOSONS :

Un séjour chez un correspondant münsterois

et

**26 heures de cours d'allemand
du samedi 15 au samedi 29 février 2020**

**et un séjour du correspondant münsterois dans votre famille
du samedi 4 au samedi 18 avril 2020***

au prix de: **355 € ****. Ce prix comprend:

Adhésion à l'association (15€), frais de dossier, voyage en car, cours, activités, assurance-rapatriement.

Inscrivez-vous avant le 15 novembre 2019***

Nombre de places: 40

* Le correspondant münsterois sera présent à Orléans (12 avril).**

Échange subventionné par la Mairie d'Orléans et par

Jeunesse).

*** Ne pas tarder à s'inscrire : le nombre de places est limité.



pendant la première semaine des vacances scolaires (Pâques :

l'OFAJ

OF AJ
(Office Français de l'Allemand pour la

IMPORTANT : Prendre connaissance du règlement de l'échange, normalement au verso de cette fiche, ou sur feuille séparée, ou sur le site www.orleans-muenster.fr.

COUPON D'INSCRIPTION à l'échange linguistique 2020, à détacher et expédier **avec un versement initial de 90 €**, comprenant 15€ d'adhésion à l'association (à l'ordre de « Association Orléans-Münster »), à CIGALES ET GRILLONS, 18 Bd Aristide Briand, 45000 ORLÉANS [tél. 02 38 42 15 15], avant le 15 novembre 2019. Paiement du solde mi-janvier 2020.

Nom et prénom:

Né(e) le :

Classe et établissement

Allemand LV1 ou LV2

Nom du parent ou responsable légal signataire du chèque (s'il est différent) :

Adresse :

tél. :

courriel :

Facultatif, à cocher si nécessaire :

Je m'oppose à ce que mes coordonnées personnelles figurent sur la liste générale qui sera remise à tous les participants et à leurs familles.

J'ai pris connaissance du règlement de l'échange (voir au verso) et déclare l'accepter.

Date et signatures du responsable légal **ET** du participant:

Association Orléans-Münster 46ter, rue Ste-Catherine - 45000 Orléans.

Web: www.orleans-muenster.fr Courriel: orleans_muenster@yahoo.fr Tél.: 0033/2 38 92 64 95.

RÈGLEMENT DE L'ÉCHANGE (à partir du 30/06/2012)

NATURE ET DATES DE L'ÉCHANGE Se référer au verso

INSCRIPTION Après l'avoir renseigné et signé, retourner à *Cigales et Grillons* le papillon détachable de la feuille d'inscription (voir au recto ou sur le site de l'Association Orléans-Münster : www.orleans-muenster.fr), accompagné d'un versement initial (cf. rubrique : « engagement financier, annulation »). Compléter, signer et retourner ensuite le questionnaire détaillé qui vous sera adressé. Si le nombre de candidatures est supérieur au groupe prévu ou au nombre de candidatures côté allemand, priorité sera donnée aux familles habitant Orléans, puis à celles habitant les communes de la Communauté. Priorité serait également donnée aux jeunes pouvant justifier de trois années d'étude de la langue allemande. Les familles concernées seront avisées de la décision le plus rapidement possible. Si le candidat désire faire cet échange avec le même correspondant que lors d'un échange antérieur, il devra s'assurer personnellement que ce dernier se sera bien inscrit à Münster et devra nous en prévenir dans les meilleurs délais. Il est très important que les correspondants s'écrivent avant la date du départ, afin de mieux faire connaissance. Les noms des correspondants seront communiqués lors de la rencontre générale préparatoire à l'échange, ou bien par courrier ou courriel.

PIÈCES À FOURNIR Pour le voyage, les jeunes doivent être munis des pièces suivantes : carte d'identité ou passport, et carte européenne d'assurance-maladie (cf. rubrique "ASSURANCE").

ENGAGEMENT FINANCIER, ANNULATION Le montant indiqué comprend l'adhésion à l'association (15 €), le transport aller-retour, l'assurance (dont assurance rapatriement), les frais de dossier et d'activités proposées (musées, visites, excursions...), tant pour le jeune Orléanais que pour son correspondant en France. Il inclut également le prix des heures de cours de langue à Münster. Un versement initial est à effectuer à l'inscription, le solde sera réglé en totalité un mois avant le départ. Les chèques, libellés à l'ordre de l'Association Orléans-Münster, devront être envoyés à "Cigales et Grillons" 18 Bd Aristide Briand 45000 Orléans (association partenaire, agréée *Éducation Nationale, Jeunesse et Sport*, qui assure la partie administrative de l'échange). Les paiements par carte bancaire ou avec des chèques de comités d'entreprise devront être faits directement à "Cigales et Grillons". En cas d'annulation plus de trente jours avant le départ, l'association conservera le montant du paiement initial. Entre trente et huit jours, elle conservera 50% du prix du séjour. Moins de huit jours avant le départ, la totalité du prix du séjour sera conservée. Si l'annulation intervient en cas de force majeure, les sommes versées seront remboursées sur présentation d'un justificatif. Toutefois, une somme de 50 € restera acquise à l'association pour frais de dossier. L'association se réserve le droit d'annuler le séjour jusqu'à trois semaines avant le départ en cas de force majeure (événements politiques, sanitaires ou concernant son existence même, etc.), ainsi que dans le cas où l'effectif des inscrits n'aurait pas atteint le seuil de 15 participants ou serait revenu en-deçà. Elle remboursera alors intégralement les sommes versées. Les familles ne pourront engager de recours en réparation des dommages éventuellement subis du fait de cette annulation.

ÉCHANGE Trois semaines au plus tard avant le début de l'échange, parents et enfants sont conviés à une réunion générale préparatoire au cours de laquelle sont données toutes les précisions concernant le voyage et le séjour à Münster. Une seconde réunion est également prévue entre le séjour à Münster et l'accueil à Orléans pour préciser les conditions d'accueil, discuter du programme à Orléans, régler les questions de transport et de cantine. **Il est fortement conseillé d'y assister.** L'Association Orléans-Münster propose des activités pendant le séjour des jeunes Allemands à Orléans. Des jours et des plages ho-

naires sont laissés libres de toute activité organisée afin que les jeunes Allemands puissent accompagner leur correspondant français en classe lorsque celui-ci y est. **Il appartient à la famille de déposer pour ce faire la demande nécessaire auprès du chef d'établissement. Les familles orléanaises sont totalement responsables des correspondants qu'elles accueillent. Elles doivent assurer hébergement, nourriture (y compris les frais de cantine ou de repas à l'extérieur), transport, ainsi que le prix des activités qu'elles organisent (musées, piscine, etc.).**

ASSURANCE L'Association Orléans-Münster ne pourra être tenue pour responsable des dommages causés par les correspondants pendant et à l'occasion de leur voyage et séjour. En application de l'article 1384 alinéa 4 du Code de civil, les parents sont responsables de tout dommage de quelque nature que ce soit, causé par leur enfant. Ils devront en conséquence être titulaires d'une assurance garantissant leur responsabilité civile et celle de leur enfant dans le pays de destination. Ils devront en justifier un mois avant le départ, en fournissant une attestation d'assurance. **Le non-respect de cette condition peut entraîner l'annulation de l'inscription.** L'Association Orléans-Münster souscrit une assurance qui comprend une assurance-rapatriement pour chaque correspondant. Si la famille dispose déjà d'une telle assurance, elle pourra prendre l'initiative de la faire jouer en cas de nécessité de rapatriement de l'enfant (maladie, raison familiale, etc.). Les parents autorisent l'accompagnateur désigné par l'Association Orléans-Münster à faire donner, en cas d'urgence, tous les soins que pourrait requérir l'état de santé de leur enfant, et à faire pratiquer, si nécessaire, une opération chirurgicale. Il convient d'obtenir la carte européenne d'assurance-maladie délivrée sur simple demande (un mois à l'avance) à l'Organisme de Sécurité Sociale dont dépend le jeune. Les participants devront conserver cette carte sur eux.

DROITS D'IMAGE : L'inscription entraîne automatiquement l'engagement suivant : « J'autorise expressément l'Association Orléans-Münster, ainsi que ses ayants droit, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de sa participation à l'échange qu'elle organise, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. »

COMPLÈMENT CONCERNANT LA TENUE ATTENDUE. Les jeunes doivent se conformer aux programmes établis par l'Orléans-Team à Münster et par leur famille d'accueil. L'Association Orléans-Münster se réserve le droit d'exclure des cours les élèves qui, par leur comportement (bavardage, insolence, etc.), en perturberaient le bon déroulement. Nous attendons des jeunes en Allemagne, et plus particulièrement chez leur correspondant, la tenue que l'on est en droit d'attendre d'un jeune bien élevé : politesse, amabilité, ouverture d'esprit, proposition d'aide. Les jeunes s'abstiendront de tout propos déplacé à caractère nationaliste ou autre, même dit en français. Pour tout appel téléphonique local ou international, les jeunes devront utiliser les cabines publiques ou leur téléphone portable (s'assurer qu'il peut fonctionner à l'étranger), et non le téléphone de leur famille d'accueil, à moins d'y avoir été invités ou bien en cas d'extrême urgence et avec son accord. Il est bien entendu que les parents pourront appeler leur enfant dans les familles d'accueil. **Il va de soi que tout manquement grave, impolitesse notoire, vol à l'étalage, consommation de substances illicites... aura pour conséquence le rapatriement du jeune aux frais de sa famille** (billet de l'enfant + billet AR de l'accompagnateur et autres frais éventuels de voyage). Mais il va de soi également que tout se passera bien.